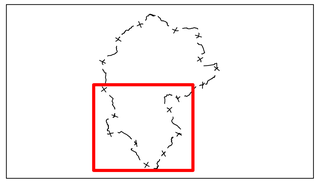
COMMUNE DE DOLO

Plan Local d'Urbanisme
Document graphique
Plan des Servitudes
Planche Commune



Echelle : 1/6500

Edité le : 14/12/2020

- Document réalisé par le service SIG
- Document non opposable au tiers

Source : Origine DGFiP Cadastre ©
Droits de l'Etat réservés ® 31/12/2019

N

Légende

- AC1 (servitude de monuments historiques inscrits et classés)
- AS1 (servitude concernant la protection des eaux potables et minérales)
- PT1 (servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques)
- PT2 (servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles)
- T1 (zones de servitudes relatives aux chemins de fer)
- A5 (servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement)
- EL9 (servitude de passage)
- EL11 (servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitorphes des routes express et des déviations d'agglomération)
- I3 (servitude autour d'une canalisation de gaz)
- I4 (servitude autour d'une ligne aérienne d'électricité)
- I6 (périmètre de mines et carrières)
- PM2 (servitude relative aux installations classées pour l'environnement)
- PT2 (servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles)
- PT3 (servitude attachée aux réseaux de télécommunication)
- T1 (zones de servitudes relatives aux chemins de fer)
- 51 : T5 (servitude aéronautique de dégagement)
- A1 (servitude relative à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier)
- A5 (servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement)
- A6 (servitude d'écoulement des eaux nuisibles)
- AC1 (servitude de monuments historiques inscrits et classés)
- AC2 (servitude de sites naturels inscrits et classés)
- AC3 (périmètres de protection autour des réserves naturelles)
- AC4 (zone de protection du patrimoine architectural et urbain)
- AR1 (servitude de champs de vue concernant la détermination et la conservation des postes électro-sémaphorique)
- AS1 (servitude concernant la protection des eaux potables et minérales)
- EL9 (servitude de passage)
- EL11 (servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitorphes des routes express et des déviations d'agglomération)
- I3 (servitude autour d'une canalisation de gaz)
- I4 (servitude autour d'une ligne aérienne d'électricité)
- INT1 (servitude relative aux cimetières)
- PM1 (plans de prévention des risques naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN)
- PT1 (servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques)
- PT2 (servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles)
- PT3 (servitude attachée aux réseaux de télécommunication)
- T1 (zones de servitudes relatives aux chemins de fer)
- T5 (servitude aéronautique de dégagement)
- T7 (servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement)
- AVAP (servitude d'aire de mise en valeur del'architecture et du patrimoine)
- PT4 (servitude d'élagage relative aux lignes de télécommunication empruntant le domaine public)
- PM3 (plans de prévention des risques technologiques)
- JS1 (servitude de protection des équipements sportifs)
- Parcelles
- Bâtis
- Limite communale

Avertissement :
Bien que figurant dans la légende, certains éléments graphiques peuvent ne pas apparaître sur cette planche.

0 0.125 0.25 0.5 Kilomètres